



Procès verbal

3 octobre 2023

0. Ouverture

Il est proposé par Skye-Lee Nadeau, TES
Dûment appuyé par Nathan Lybe , science humain

Que l'Assemblée générale du RÉÉCJL du 3 octobre 2023 soit ouverte.

L'Assemblée est ouverte à 12h33.

1. Vérification du quorum

Le quorum de 64 personnes est constaté par l'exécutif du RÉÉCJL.

1.1 Élection du praesidium

Il est proposé par Danick Montesinos, TGC
Dûment appuyé par Skye-Lee Nadeau, TES

Que la présidence et le secrétariat d'assemblée soient respectivement assumés par Antoine Dervieux et Coralie Duque.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour préalablement diffusé aux membres.

Il est proposé par Cédric Briand, TCG
Dûment appuyé par Danick Montesinos, TGC

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale du RÉÉCJL du 3 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

Il est proposé par Mégane Bourdon-Lamarche
Dûment appuyé par Maribulle , TPHA

Que l'ordre du jour soit modifié pour enlever le point 5 Code d'éthique et de déontologie.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
L'ordre du jour est donc adopté tel que modifié.

3. Au front pour la rémunération des stages

Explication des actions qui seront posées face à cette action.

4. Nouvelle position

Il est proposé par Félix Thouin, Cinéma
Dûment appuyé par Nathan Lybe, Sciences Humaines

Que le REÉCJL soit en faveur de l'établissement de résidences étudiantes dans tous les campus collégiaux du Québec.

Il y a une demande de vote.
La position est adoptée à majorité.

5. Point d'information

5.1 Activité du mois

Résumé des activités du mois d'octobre

5.2 Grève syndical

Rassurer les étudiants sur les grèves syndical

Information que le REECJL créera un onglet pour les avancer des grèves syndicales

6. Parole aux membres et varia

Aucune intervention.

7. Fermeture de l'assemblée

Sous constatation de la perte du quorum, l'assemblée générale annuelle du 3 octobre est fermée à 12h48.